

Réunion du groupe de travail « Mer et Littoral »

Mardi 11 décembre 2018 de 10h00 à 13h00

Musée de l'Homme – 16 place du Trocadéro 75016 Paris

Participants

Présents :

Frédéric Herpers, *Stratégies Mer et Littoral*,
Président du GT
Lucile Toulhoat, *CNPMEM*
Didier Grosdemange, *Gaïa Terre Bleue*
Céline Liret, *Océanopolis*
Julia Jordan, *MTES/DGITM/DAM/DML*
Christophe Le Visage, *Stratégies Mer et Littoral*
Chantale Delcausse, *FFESMM*
Jean-François Lesigne, *RTE*
Nicolas Richard, *FNE*
Josette Beer-Gabel, *Université Paris Sorbonne*
Patrice Vermeulen, *Expert (skype)*
Bernard Vignand, *Conseil général de l'armement*
Clarisse Léon, *UICN France*
Aurélien Carré, *UICN France*
Pauline Teillac-Deschamps, *UICN France*

Excusés :

Anastasia Wolff, *MTES*
Hubert Carré, *CNPMEM*
Joachim Claudet, *CRIOBE*
Pierre Failler, *Université Portsmouth*
Nicolas Fournier, *OCEANIA*
Michel Hignette, *Union des Conservateurs
d'Aquarium de France*
Denis Lieppe, *Université Paris Sorbonne*
Philippe Valette, *Nausicaa*
Ludovic Frère-Escofier, *WWF France*

Prochaine réunion du groupe Mer et Littoral du Comité français de l'UICN

Jeudi 14 Mars 2019 : 10h – 13h

Le GT EMR aura lieu l'après-midi, de 14h30 à 17h00

Ces réunions se tiendront dans les locaux du Comité français de l'UICN au Musée de l'Homme
En salle Hamy - 16 Place du Trocadéro – 75016 Paris
Métro Trocadéro (ligne 6 et 9)

Ordre du jour

- 10h00 : Accueil et tour de table
- 10h15 : Actualités (PPE, DSF, révision de la Stratégie nationale AMP, etc.)
- 11h15 : Adoption de la motion « Planification des espaces maritimes et conservation de la biodiversité »
- 11h30 : Travail sur le projet de motion « Impacts cumulés des activités en mer » (titre non définitif)
- 12h15 : Echanges sur les événements pour le congrès mondial de la Nature
- 12h45 : Conclusion et prochaine date

Accueil et tour de table

Frédéric Herpers introduit la réunion. Nous accueillons pour la première fois Julia Jordan, cheffe de projet « Planification stratégique mer et littoral » au Ministère de de la transition écologique et solidaire, en charge notamment du chantier des Documents Stratégiques de Façade (DSF) et des PAMM, dans le cadre de la mise en œuvre respective de la Directive « planification des espaces maritimes » (PEM) et de la « Directive Cadre Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM).

Actualités diverses

Documents Stratégiques de Façades :

- Les projets de DSF ont été transmis à l’Autorité Environnementale (AE). Ils seront mis en ligne par les différentes DIRM après vérification (façade [MEMN](#), façade [NAMO](#) ; façade [SA](#) ; façade [Med](#))
- Organisation des documents :
 - *Etat des lieux, perspectives et vision « idéaliste » à 2030 : situation de l’existant et définition d’objectifs environnementaux et socio-économiques souhaités à l’horizon 2030 (par exemple le DSF de la façade NAMO présente des objectifs intégrateurs déclinés en sous-objectifs environnementaux ou socio-économiques)*
 - *Exercice de Planification spatiale : « cartes de vocation » donnant les priorités et les orientations pour de grandes zones (fiches descriptives des différentes zones données en Annexe)*
 - *Annexes : détail des cartes de vocation et éléments permettant le rapportage au niveau européen*
 - *1 rapport environnemental produit par façade, réalisé par un bureau d’étude*
- Le DSF « Sud-Atlantique » servira de modèle pour le maquetage des autres DSF, qui sera assuré par *le MTE*.
- L’AE a 3 mois pour rendre son avis, puis les documents seront soumis à consultation publique sur la plateforme « merlittoral2030.fr » comme lors de la précédente consultation pour leur élaboration en début 2018 :
 - *Cette consultation avait engendré 90 000 visites, 1500 contributions, 20 ateliers citoyens et 1000 personnes sont inscrites à la newsletter. Une synthèse préliminaire des échanges est disponible.*
- La Commission nationale de débat public veille à ce que :
 - *Des réponses soient apportées aux questions des citoyens*

- *Que les citoyens puissent proposer des pistes d'actions concrètes pour les stratégies proposées*
- Le MTES a mis en place une démarche de consultation avec les pays voisins :
 - *Les pays du Nord ont déjà une planification détaillée et aboutie*
 - *D'autres pays voisins n'ont pas achevé leur démarche de déclinaison nationale de la DPEM et sont en attente d'exemples, notamment du modèle français des DSF*
- Les DSF seront adoptés d'ici l'été 2019 et intégreront certains documents à produire au titre de la DCSMM notamment les programmes de surveillance et les programmes de mesures.

Discussions :

A la lecture des documents disponibles, il est souligné que l'état des pressions, les objectifs environnementaux et les cibles environnementales sont relativement bien définies. Il faut maintenant se concentrer sur la traduction des objectifs environnementaux en termes socio-économiques, pour accompagner les acteurs économiques à adapter leurs activités afin atteindre ces objectifs environnementaux.

Certains objectifs environnementaux n'ont pas de cibles quantifiées car ils n'ont pas fait l'objet de consensus, et ne pourront donc pas être suivis. Cela marque un certain manque d'ambition.

La place de EMR est minimisée et notamment leur priorité sur d'autres activités : seules des zones « EMR possible » sont proposées. En effet, la planification n'est pas qu'un outil de concertation et doit permettre de définir les priorités de développement de certaines activités aux dépens d'autres.

Il est souligné le manque d'implication et de structuration de la communauté scientifique pour une meilleure connaissance de la ZEE de France métropolitaine, et en particulier au titre de « planification des espaces maritimes » et à l'évolution des activités socio-économiques maritimes dans une démarche prospective.

La France reste un des bons élèves de l'Europe pour la déclinaison de la DCSMM, les PAMM (plan d'action pour l'atteinte du bon état) sont robustes et les rapports environnementaux des DSF ont été réalisés par des bureaux d'études indépendants. Le groupe reste en attente de l'avis de l'Autorité Environnementale. Le Prochain GT « planification » du CNML aura lieu le 18 décembre 2018. Une présentation des DSF sera réalisée.

Documents stratégiques de bassins (outre-mer)

- Il s'agit de la déclinaison de la SNML dans les territoires ultra-marins à l'instar des DSF : le travail est en cours. Ce chantier a été lancé plus tardivement que pour les DSF.
- Les enjeux de « vocation » sont différents de ceux des façades métropolitaines, sauf en Guyane, donc l'organisation des documents et des cartes de vocation sera différente.
- Plus d'informations peuvent être demandées auprès de Julia Jordan (MTES) et Camille Servetto (MOM).

-

PPE :

- Ce sujet sera abordé au cours du COPIL EMR

Révision de la Stratégie de création des AMP :

- L'UICN est co-animateur de cette révision avec le MTES, et co-organisera le prochain colloque national sur les AMP (Biarritz, octobre 2019). Le premier COPIL a lieu ce même jour, le 11 décembre.
- Les principaux enjeux de cette révision ont été identifiés : amélioration de la couverture territoriale et surtout écologique (améliorer la représentativité des écosystèmes), augmenter le nombre de zones à protection forte, définir le statut des « aires gérées », etc.
- Calendrier :
 - *Mars 2019 : première présentation des conclusions sur les enjeux de la stratégie et mise en place de groupes de travail sur les différents axes identifiés*
 - *Octobre 2019 – février 2020 : rédaction de la première version de la stratégie et consultation en février*
 - *Juin 2020 : présentation de la stratégie au congrès mondial de l'UICN.*
- Certains éléments de cette révision pourront être intégrés aux DSF, dans le 2nd volet « opérationnel »
- Un appel à projets a été lancé pour permettre une meilleure définition des Zones de Conservation Halieutique, dont la qualification « d'AMP » est à approfondir.

Comité France Océan

- Ce comité a été décidé lors du comité interministériel de la mer, en novembre 2019, et est à l'initiative du ministre de l'écologie. Sa vocation est de renforcer le dialogue entre les acteurs de la société civile (ONG notamment) sur les aspects de protection de la biodiversité marine, pour permettre d'alimenter le CNML (Conseil National de la mer et des littoraux) et le CNB (Comité national de la Biodiversité)
- 4 grands thèmes ont été identifiés : (Pollution / Biodiversité / Artificialisation / Freins et leviers), chacun d'entre eux sont portés avec un copilotage Etat/ ONG :
 - *Pollution et déchet : ONG pilote Surfrider*
 - *Biodiversité : ONG pilotes WWF France et UICN France (développement des AMP et renforcement de leur efficacité, PSM et impacts cumulés, espèces sensibles et milieux fragiles, SFN et adaptations aux CC, soutien au GT pollution)*
 - *Artificialisation : ONG pilote FNE*
 - *Freins et leviers : ONG pilote POC (lien avec les instances européennes et internationales, COP, etc.)*
- Il ne dispose pas de secrétariat dédié voire externalisé mais un comité de pilotage comprenant des membres du MTES, du SG Mer et certaines ONG (il n'a pas été précisé comment le choix des ONG membres du COPIL a été effectué).

- CFM (Comité France Maritime), CFO, CNML, CNB : ces 4 instances vont devoir bien s'articuler. Le ministre a demandé au CNML de réfléchir à une réorganisation de son fonctionnement et à la priorisation de son activité en liaison avec ces différents comités.

Le GT mer et littoral de l'UICN France veillera à alimenter le GT biodiversité du CFO, comme il contribue déjà au CNML.

Point sur le GT ERC en mer :

- GT à l'initiative du CGDD (MTES). L'UICN France (représentée par Christophe Le Visage) était la seule ONG à participer à la première réunion, centrée autour des services de l'Etat et des agences publiques. La volonté du ministère est de trouver une position en interne avant de lancer une concertation.
- Le triptyque ERC est bien différent à appliquer en mer qu'à terre et la doctrine ne peut en être une simple extension
 - *On ne sait pas faire de la compensation environnementale en mer, notamment de par la mauvaise prise en compte des effets cumulés*
 - *Les mesures compensatoires actuelles sont essentiellement socio-économiques (financières) et non environnementales*
 - *L'accent doit être mis principalement sur l'évitement des impacts « Eviter », et dans une moindre mesure sur la réduction des impacts non évitables « Réduire », mais la compensation « Compenser » ne devrait que peu intervenir lors de la mise en place de projets et sur des objectifs environnementaux et non socio-économiques (E.r.(c).)*
- Le guide « ERC en mer » est en cours de rédaction, transcription du guide ERC terrestre (139 pages et 39 fiches)
- Quel lien avec le GT ECUME (à l'initiative du CGEDD) dédié aux impacts cumulés des EMR ?
 - *Faire circuler les docs du GT ECUME*

Il n'est plus possible d'apporter des ajouts au document en cours de finalisation mais le GT Mer et littoral de l'UICN restera mobiliser sur ce sujet notamment pour un travail en interne.

Autre actualités

Conférence « récifs coralliens dans tous ses états », Maison des océans (mardi 18 décembre)

Adoption de la motion « Planification des espaces maritimes et conservation de la biodiversité »

Le périmètre de la motion est discuté.

La planification souhaitée par le groupe doit-elle uniquement concerner les eaux sous juridictions nationales, ou bien proposer de s'étendre également à la haute mer ?

Il est décidé que l'exercice de planification dont traite la motion doit s'étendre au-delà des ZEE et qu'il faudra donc ajouter une référence aux BBNJ, par exemple un « RAPPELANT » sur les négociations en cours au niveau international quant à la gouvernance de la Haute-mer.

Le contenu de la motion est directement révisé sur le diaporama et le texte issu des échanges est joint au présent compte-rendu :

- *Remarque sur la formulation « les écosystèmes marins et littoraux sont aujourd'hui fortement menacés par les activités humaines » : seules les activités non durables menacent les écosystèmes.*
→ Reformuler en « la santé des écosystèmes marins et littoraux est aujourd'hui fortement menacée par les activités humaines terrestres et maritimes »
- *Remarque sur la place des réglementations européennes dans les « RAPPELANT », qui ne doivent être que des exemples dans l'idée d'une portée mondiale*
→ Ecrire « notamment en Europe » pour les 2 « rappelant » en citant les Directives 2014/89/UE et 2008/56/CE
- *Remarque sur la formulation « DEVELOPPER ... la planification de l'espace maritime..., seule approche susceptible » : la planification est une méthode mais probablement pas la seule et unique*
→ Remplacer par « approche intégratrice susceptible »
- *Ajout d'un aspect « Haute-mer »*
→ « ASSURER la cohérence, l'articulation et la continuité entre les planifications nationales et celles des zones au-delà des juridictions nationales »

Travail sur le projet de motion « Impacts cumulés des activités en mer »

La suite de la réunion est dédiée à la préparation des événements à organiser pour le congrès mondial plutôt que sur le contenu de la motion sur les impacts cumulés. Une version à jour de cette motion sera envoyée par Patrice Vermeulen afin de l'examiner lors du prochain GT.

Il est décidé de ne pas combiner les 2 motions car la motion « planification » est une Recommandation s'adressant aux états, tandis que la motion « impacts cumulés » est une Résolution interne à l'UICN pour se saisir du sujet.

Mobilisation pour le congrès mondial de 2020

Le congrès français de la Nature a eu lieu le 07 Juin 2018 à Paris et a été l'occasion de :

- Célébrer les 25 ans du Comité français de l'UICN
- Célébrer les 70 ans de l'UICN
- Rappeler le déroulement d'un congrès mondial de la nature et de lancer la mobilisation française pour cet évènement (forum, assemblée générale, espace génération nature...)
- Proposer des pistes de réflexion pour une réflexion post-2020 : bilan des objectifs d'Aichi et horizon 2030

Un autre congrès français de la Nature, préparatoire au congrès mondial de 2020, **sera organisé le 12 juin 2019 à Marseille**. Il aura pour objectif de :

- Valider des motions uniquement françaises
- Choisir et valider les motions qui seront portées au niveau mondial

Le dépôt des motions et des évènements en ligne aura lieu de **mai à août 2019**.

Le congrès mondial de la Nature aura lieu du 11 au 19 Juin 2020 à Marseille et sera organisé en 2 temps successifs :

- Le Forum : Comparable à un colloque scientifique international (inscription obligatoire et payante) avec la possibilité de proposer :
 - *Des ateliers*
 - *Des cafés des connaissances*
 - *Des campus de la conservation*
 - *Des posters*
 - *Des présentations dynamiques sur les pavillons*
 - *Des « sides events » (dans l'enceinte du congrès ou ailleurs dans Marseille et ses alentours)*
 - *Etc.*
- L'assemblée générale : réservé aux membres de l'UICN, occasion de :
 - *Débats et discussions sur les résolutions de l'UICN pour le travail de l'Union et pour appeler l'engagement des Etats*
 - *L'élection des instances dirigeantes de l'Union*

En parallèle de ces deux temps forts du congrès mondial, l'Etat français s'est engagé à mettre en place un **espace génération nature**. Inspiré de l'espace génération climat mis en place pour la COP21, cet espace sera ouvert à tous (gratuit) et dédié à la valorisation de l'expertise et des expériences françaises.

- Il est important de bien mettre en avant la dimension « international » des initiatives dans les évènements présentés au Forum.
- Sujet des EEE : des experts nord africains sur les espèces invasives marines (Algérie) viennent de publier leur étude. Possibilité de mise en relation avec la Commission Espèce.

- Plateau de serious-game sur la planification marine : développé par des néerlandais, traduit en français et testé à Brest (cf. Claude Garcia à Madagascar). Ce jeu existe donc en Français et en Anglais
 - *Utiliser pour un conservation campus lors du congrès mondial ?*

Conclusion et prochaine date

Les demandes de modifications du CR de la dernière réunion du GT Mer (25 septembre) sont prises en compte et une version modifiée sera envoyée.

Ce Compte-rendu est accompagné des deux projets de motion « Planification des espaces maritimes et conservation de la biodiversité » et « impacts cumulés en mer ».

Prochaine date : le 14 mars 2019.